



PARLONS SÉCURITÉ

Mai 2026

LES CYCLISTES NE SONT PAS PRIORITAIRES SUR LES PASSAGES PIÉTONS

Nous sommes nombreux, à Terre Nue, à emprunter le passage-piéton pour récupérer la bande cyclable de la RD 1201 en direction d'Aix les Bains.

Rappel important : un cycliste qui emprunte un passage-piéton en restant sur son vélo **n'est pas prioritaire**.

Si vous voulez être prioritaire, descendez de votre vélo et traversez le passage-piéton en marchant et en poussant votre vélo.

Dans tous les cas, restez prudents, et courtois. Un geste de la main et un sourire pour remercier les automobilistes et autres motards qui vous laissent passer ne coûtent rien et font toujours plaisir à ceux à qui ils sont destinés.



DESCENTE ? MAINS EN ... BAS !

Pour descendre en sécurité, mieux vaut mettre les mains en bas du cintre que sur les cocottes.

En cas de trou ou de bosse sur la route, **cela réduit considérablement le risque de perdre le contrôle du vélo.**

Si vous n'êtes pas à l'aise avec cette position de mains, vous pouvez vous y habituez sur le plat. Ou dans des descentes peu raides avec un bon revêtement.

Et si vraiment vous ne vous y faites pas, redoublez de prudence dans les descentes.

TRAVAUX SUR LA RD 991

Le département aménage une bande cyclable sur la RD991, entre Grésy sur Aix et la Verdasse. Cette bande vient prolonger celle déjà existante après la Verdasse, en direction de Saint-Ours.

Un plus pour la sécurité sur cette route très fréquentée.

Attention, pour les besoins des travaux, des alternants de circulation réglés par feux sont mis en place.



INFOS CHANTIER
AVRIL 2026

GRÉSY-SUR-AIX ENTRELACS (RD 911)

AMÉNAGEMENT D'UNE BANDE CYCLABLE

Le Département de la Savoie a engagé le 10 avril des travaux de réalisation d'une bande cyclable montante le long de la route des Bauges (RD 911) entre le pont des Collombs à Grésy-sur-Aix et le pont de la Verdasse à Entrelacs. Concerté avec la communauté d'agglomération Grand Lac, cet aménagement, inscrit au Plan vélo, est financé à 100% par le Département.

Objectif : sécuriser l'itinéraire afin de favoriser les mobilités du quotidien

Montant des travaux : 2,2 millions d'€

SAVOIE
LE DÉPARTEMENT

savoie-route.fr savoie.fr

Si vous passez par là à vélo, mieux vaut attendre le début d'un cycle de feux pour franchir une zone d'alternat. Le temps imparti étant assez court.

Une demande a été transmise au département pour augmenter le temps de passage, mais il y a peu de chances qu'elle aboutisse.

D'autres itinéraires sont possibles pour rejoindre Saint-Ours. N'hésitez pas à les emprunter.



ZOOM

EN QUOI CONSISTENT LES TRAVAUX ?

L'intégration d'une bande cyclable sur l'itinéraire nécessite un élargissement de la chaussée sur environ 2,5 kilomètres linéaires.

Différentes phases sont prévues :

- Terrassements côté montagne
- Création de murs de soutènement en enrochements maçonnés côté Sierroz
- Réalisation des enrobés et du marquage

CALENDRIER DES TRAVAUX

- Démarrage : le 10 avril 2026
- Fin prévisionnelle du chantier : décembre 2026
- Report des travaux si aléas météorologiques

VOS CONDITIONS DE CIRCULATION

24h/24, 7j/7

- Circulation entre le pont des Collombs à Grésy-sur-Aix et le pont de la Verdasse à Entrelacs - Alternats localisés en fonction de l'avancement des travaux.

RENSEIGNEMENTS
Maison technique
du Département des 2 lacs
04 79 63 86 00

SAVOIE
LE DÉPARTEMENT

Département de la Savoie - Mairie de Grésy-sur-Aix - Photos : © Département de la Savoie - Ville aménagement